



## Résultats

# Les formations aux professions sociales en 2022 Enquête Ecoles

février 2024

### L'enquête annuelle auprès des centres de formations aux professions de la santé

L'enquête auprès des écoles de formation aux professions sociales, dite enquête « Écoles », est réalisée chaque année depuis 1983. Elle a pour objectifs de dénombrer et d'identifier les établissements de formation aux professions du social, et de recueillir des informations sur le nombre d'étudiants ou élèves en formation (nombre de candidats, nombre d'inscrits, nombre de diplômés etc.).

L'enquête couvre **treize formations préparant aux diplômes du travail social** visés au titre V du Code de l'action sociale et des familles (articles D.451-11 à D.451-104) ainsi que **deux formations à des certificats nationaux de compétence** :

- Deux formations de niveau 3 (niveau CAP-BEP) : assistant familial et accompagnant éducatif et social ;
- Deux formations de niveau 4 (niveau Baccalauréat) : Technicien de l'intervention sociale et familiale et moniteur éducateur ;
- Neuf formations/certifications de niveau 6 (niveau licence, licence professionnelle, BUT, maîtrise, master 1) : éducateur technique spécialisé, éducateur spécialisé, éducateur de jeunes enfants, conseiller en économie sociale familiale, assistant de service social, délégué aux prestations familiales, mandataire judiciaire à la protection des majeurs<sup>1</sup>, médiateur familial, CAFERIUS.
- Deux formations de niveau 7 : CAFDES et ingénierie sociale

Cette enquête est réalisée par la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) du ministère des affaires sociales. Elle est gérée au niveau local par les services statistiques des directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS).

La collecte couvre l'année civile, recensant ainsi les **inscrits ayant effectué une rentrée au cours de l'année civile**, quelle que soit l'année d'études (en 1<sup>ère</sup> année, en 2<sup>ème</sup> année ou 3<sup>ème</sup> année) ainsi que les **diplômes délivrés au cours de l'année**.

<sup>1</sup> La prise en compte dans l'enquête des certificats nationaux de compétence (délégué aux prestations familiales et de mandataire judiciaire à la protection des majeurs) date de l'édition 2020.

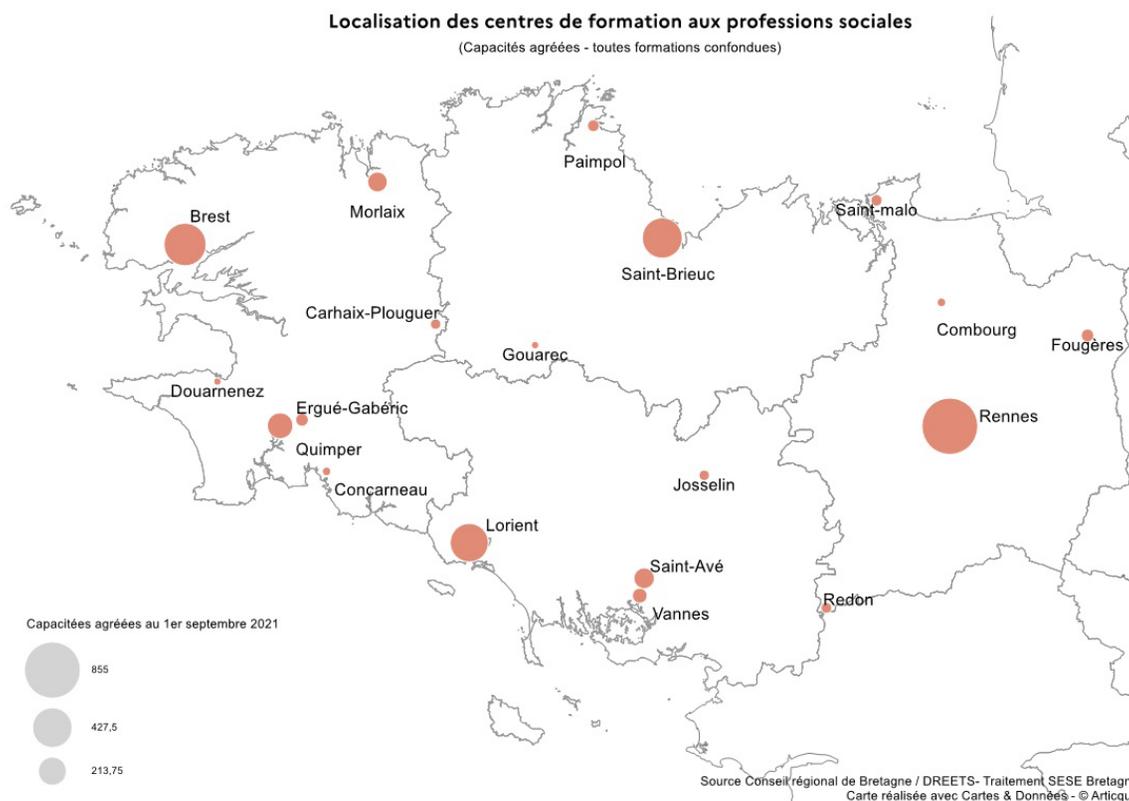
Nous remercions les directeurs et gestionnaires des centres de formation qui ont bien voulu nous répondre et sans qui, cette publication n'aurait pu être réalisée.

L'ensemble de l'offre de formation est disponible sur le site internet de la DREETS de Bretagne :

<https://bretagne.dreets.gouv.fr/offre-de-formation-sociale-Bretagne-cartographie>

Retrouvez les informations relatives aux métiers du social sur le site du ministère des solidarités et de la santé

<https://solidarites-sante.gouv.fr/metiers-et-concours/les-metiers-du-travail-social/article/les-diplomes-et-formations-du-travail-social>



## Comme à l'échelle nationale, une légère baisse du nombre d'inscrits mais une hausse du nombre de diplômés

En Bretagne, en 2022, un peu moins de 3 000 élèves sont inscrits dans l'une des formations aux professions sociales ou certificats nationaux de compétence : 2 995 exactement, soit une légère baisse de 3,1 % par rapport à l'année précédente (3 091). Cette baisse s'observe également à l'échelle nationale, mais dans une moindre mesure (-0,4 %).

Ce recul s'explique en grande partie par une diminution du nombre d'inscrits en 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année. En 1<sup>ère</sup> année d'étude, on observe une hausse des effectifs : +1,3 %

Toujours comme au niveau national, les trois formations d'éducateur spécialisé, d'accompagnant éducatif et social ainsi que d'assistant de service social dénombrent le plus d'apprenants concentrant ainsi 55 % des élèves de la filière.

Entre 2021 et 2022, on observe de nombreuses baisses d'effectifs dans chacune des formations, excepté pour les éducateurs de jeunes enfants (+ 22 %, soit plus 46 inscrits), ingénierie sociale (+ 17 %), CAFERIUS (+8 %), conseiller en économie sociale et familiale (+4 %) et délégué aux prestations familiales (+ 29 % - mais avec un faible effectif de départ).

### Répartition des effectifs inscrits selon le type de formation

INTITULE DE FORMATION	Effectifs 2022	% d'étudiants formations sociales	Effectifs 2021	Evolution en effectifs entre 2021 et 2022
Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement social (CAFDES)	35	1%	43	-8
Responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERIUS)	85	3%	79	6
Ingénierie sociale (DEIS)	27	1%	23	4
<b>Encadrement - Pilotage</b>	<b>147</b>	<b>5%</b>	<b>145</b>	
Assistant de service social (DEASS)	427	14%	453	-26
Conseiller en économie sociale familiale (DECESF)	120	4%	115	5
Médiateur familial (DEMF)	11	<0.5%	13	-2
Technicien de l'intervention sociale et familiale (DETISF)	80	3%	82	-2
Accompagnant éducatif et social (DEAES)	527	18%	603	-76
Assitant familial (DEAF)	318	11%	339	-21
<b>Accompagnement-Conseil</b>	<b>1483</b>	<b>49,5%</b>	<b>1605</b>	
Educateur spécialisé (DEES)	682	23%	691	-9
Educateur technique spécialisé (DEETS)	46	2%	49	-3
Educateur de jeunes enfants (DEEJE)	253	8%	207	46
Moniteur-Educateur (DEME)	350	12%	361	-11
<b>Education</b>	<b>1331</b>	<b>44,5%</b>	<b>1308</b>	
Mandataire judiciaire à la protection des majeurs (MJPM)	25	1%	26	-1
Délégué aux prestations familiales (DPF)	9	<0,5%	7	2
<b>Certificats</b>	<b>34</b>		<b>33</b>	
<b>TOTAL des inscrits</b>	<b>2995</b>	<b>100%</b>	<b>3091</b>	

Source : enquête école, DREES

Comme à l'échelle nationale, les formations aux professions sociales attirent davantage de femmes avec 83 % des inscrits (84 % à l'échelle nationale). Cette proportion s'abaisse à 68 % pour les trois formations d'encadrement-pilotage cumulées et grimpe à 86 % dans l'accompagnement-conseil.

## Formation initiale, continue ou en alternance : des variations importantes selon les formations

Plus de la moitié (55 %) des inscrits en formation aux professions sociales suivent leur scolarité en formation initiale hors alternance (48 % à l'échelle nationale), un quart en formation continue (24 % versus 26 % à l'échelle nationale) et 21 % en alternance (25 % au niveau national).

Ces proportions ne sont pas homogènes selon le type de formation : pour les certifications de délégué aux prestations familiale et MJPM ainsi que dans les formations conseiller social et familiale ou assistant de service social, cette proportion d'inscrits en formation initiale est supérieure à 8 sur 10 et reste plus élevée en Bretagne par rapport au niveau national.

Inversement, les formations CAFERIUS, ingénierie sociale, médiateur familial et CAFDES se suivent très majoritairement en formation continue (dans 89 % des cas ou plus).

### Le nombre de diplômés en hausse

En 2022, 89 % des élèves s'étant présentés à un examen dans le secteur ont obtenu leur diplôme. Si le taux de réussite global a connu une légère baisse entre 2021 et 2022 (-2 points), le nombre de diplômés, lui, est en hausse de 8,6 % passant de 1 187 à 1 289. Cela s'explique en grande partie par la hausse des effectifs s'étant présentés aux examens).

Des variations importantes sont observées selon les formations. Pour les trois formations préparant à un poste d'encadrement-pilotage, le taux de réussite s'abaisse à 80 %.

Si les taux de réussite sont majoritairement supérieurs en Bretagne comparé à l'échelle nationale, cela s'inverse pour les formations de conseiller en économie sociale et familial, éducateur technique spécialisé, assistant de service social, moniteur-éducateur et CAFERIUS

### Taux de réussite selon le type de formation

INTITULE DE FORMATION	Nombre d'élèves présentés	Nombre d'élèves reçus	Taux de réussite régional	Taux de réussite national
CAFDES	21	17	81%	81%
Ingénierie sociale (DEIS)	5	5	100%	91%
CAFERIUS	67	52	78%	82%
<b>Encadrement - Pilotage</b>			<b>80%</b>	
Assistant de service social (DEASS)	138	121	88%	89%
Conseiller en économie sociale familiale (DECESF)	97	87	90%	83%
Médiateur familial (DEMF)	10	10	100%	82%
Technicien de l'intervention sociale et familiale (DETISF)	32	29	91%	89%
Accompagnant éducatif et social (DEAES)	443	399	90%	91%
Assitant familial (DEAF)	137	128	93%	88%
<b>Accompagnement-Conseil</b>			<b>90%</b>	
Educateur de jeunes enfants (DEEJE)	46	43	93%	91%
Educateur spécialisé (DEES)	234	212	91%	91%
Educateur technique spécialisé (DEETS)	17	15	88%	95%
Moniteur-Educateur (DEME)	163	140	86%	90%
<b>Education</b>			<b>89%</b>	
Mandataire judiciaire à la protection des majeurs (MJPM)	24	22	92%	89%
Délégué aux prestations familiales (DPF)	9	9	100%	97%
<b>Certificats</b>			<b>94%</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>1443</b>	<b>1289</b>	<b>89%</b>	<b>89%</b>

Source : enquête écoles 2022, DREES

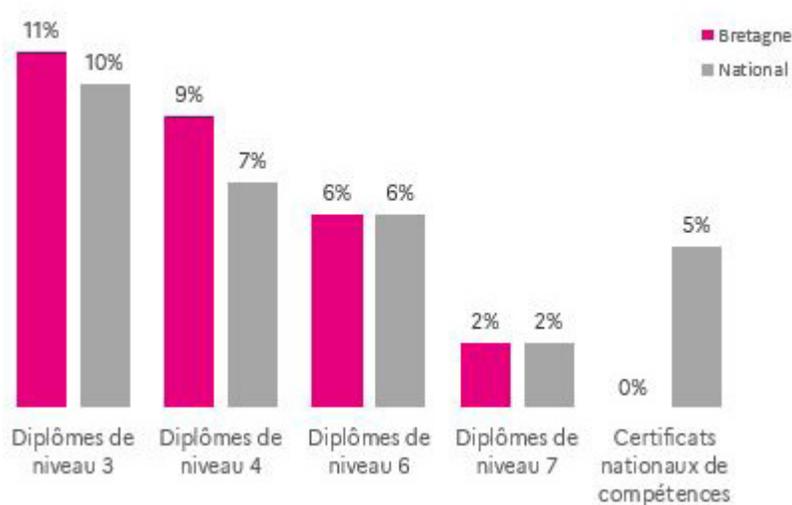
## 7 % des inscrits arrêtent définitivement leur formation

Pour la première fois depuis la mise en place de cette enquête annuelle, l'édition 2022 permet de dénombrer les interruptions définitives de scolarité (en cas d'abandon ou d'exclusion définitive) et les interruptions provisoires (comme les années de césure, congé maternité, longue maladie).

En 2022, 324 étudiants ont ainsi interrompu leur formation dont 222 définitivement. Cela correspond à un taux d'interruption définitif de 7 %, comme à l'échelle nationale.

Les taux d'interruption définitive sont globalement plus faibles pour les niveaux de diplômes les plus élevés allant de 2 % pour les diplômes de niveau 7 à 11 % pour les diplômes de niveau 3.

### Taux d'interruptions définitives par niveau



Source : enquête écoles 2022, DREES